



Des métiers d'avenir dans la Construction ?

L'IFAPME crée 5 nouvelles formations !

Construction - Travaux

Date

28 février 2018

Développement durable, économies d'énergie, nouvelles technologies, qualité de l'air intérieur... des progrès qui s'incarnent dans nos habitations ! Ces évolutions donnent naissance à de nouveaux métiers du bâtiment et... à de nouvelles formations à l'IFAPME. Dès septembre !



En marge du salon de la construction Batibouw, l'IFAPME annonce 5 nouvelles formations pour la rentrée de septembre. Elles concernent des métiers estimés comme prioritaires par le Secteur de la Construction ou épinglés par le FOREM comme "métier d'avenir" ou "fonction critique" (c.à.d. en difficulté de recrutement).

Ces formations peuvent s'apprendre en alternance : chaque semaine, plusieurs jours en entreprise et des cours dans les ateliers de l'IFAPME. Elles sont proposées par partenariat avec le secteur de la construction.

Les Centres IFAPME qui proposeront ces formations seront bientôt précisés.



Conseiller Domotique et Smart Home

Proposer au client une solution domotique filaire et/ou non filaire permettant de centraliser et gérer à distance les aspects liés au confort de l'habitat (éclairage, énergie, rafraîchissement, apports solaires, ...).

Public : +18 ans / Durée : 1 an

BIM coordinateur

Intégrer au sein de l'entreprise un processus collaboratif rassemblant les partenaires d'un projet de construction autour d'outils numériques (maquette numérique 3D d'objets, plateformes collaboratives pour le partage de connaissances...). Une nouvelle manière de gérer les projets depuis leur conception jusqu'à leur déconstruction par les différentes étapes d'études, de réalisation et de maintenance.

Public : +18 ans / Durée : 2 ans

Technicien chauffagiste-chaudière à combustibles liquides ou gazeux

Assurer le contrôle périodique, le dépannage et l'entretien des chaudières à bruleur à gaz (type G1 et G2) ou à mazout (type L) (en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale).

Préparer à obtenir les labellisations de la Région Wallonne et de Bruxelles-Capitale (G1, G2 et CL).

Public : + 18 ans / Durée : 1 an

Ventiliste

Concevoir, dimensionner et installer un système de ventilation et de régulation d'air en fonction des besoins d'une habitation unifamiliale (VMC).

Public : + 18 ans / Durée : 1 an

Constructeur-Monteur de bâtiment en structure bois

Fabriquer, assembler et poser sur chantier les éléments d'un bâtiment en structure bois.

Public : 15 -25ans / Durée : de 1 an à 3 ans / Prix : gratuit

